

**PROCES VERBAL SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2011**

Affiché le 30 juin 2011

APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX N°19, 20, 21 DES SÉANCES DU 2 MARS 2011, 23 MARS 2011 ET 14 AVRIL 2011.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les procès verbaux n°19 et 20, et par 29 voix pour et 2 abstentions le procès verbal n°21.

COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL - VILLE, ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE EXERCICE 2010

Le Conseil municipal, par 26 voix pour et 5 abstentions approuve le compte de gestion du receveur municipal relatif à l'exercice 2010.

BUDGET PRINCIPAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le Conseil municipal, par 27 voix pour et 5 contre, approuve le compte administratif relatif à l'exercice 2010.

BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil municipal, par 27 voix pour et 5 contre, approuve l'affectation du résultat de fonctionnement d'un montant de 4 877 072,49 €

- A la section d'investissement pour 1 000 000 € à la ligne budgétaire 1068 - compte 16 afin de diminuer l'emprunt du BP 2011et pour 1 984 275,80 € afin de couvrir les dépenses d'investissement.

- A la section de fonctionnement à la ligne budgétaire 002 pour un montant de 1 892 796,69 €.

BUDGET PRINCIPAL : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2011

Le Conseil municipal, par 26 voix pour et 5 contre, approuve le budget supplémentaire 2011.

BUDGET ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le Conseil municipal, par 25 voix pour et 4 contre, approuve le compte administratif 2010 se présentant ainsi qu'il suit :

•section d'investissement	414 366,97 €
•section de fonctionnement	435 781,21 €

BUDGET ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil municipal, par 25 voix pour et 4 contre, approuve l'affectation du résultat de fonctionnement d'un montant de 435 781,21 € en section de fonctionnement.

BUDGET ASSAINISSEMENT : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2011

Le Conseil municipal, par 24 voix pour et 4 contre, approuve le budget supplémentaire 2011 jusqu'au chapitre 13 puis par 26 voix pour et 5 contre.

BUDGET EAU POTABLE : COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le Conseil municipal, par 25 voix pour et 5 contre, approuve le compte administratif 2010 se présentant ainsi qu'il suit :

•section d'investissement	217 125,63 €
•section de fonctionnement	149 495,36 €

BUDGET EAU POTABLE : AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil municipal, par 26 voix pour et 5 contre, approuve l'affectation du résultat de fonctionnement d'un montant de 149 495,36 € en section de fonctionnement.

BUDGET EAU POTABLE : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2011

Le Conseil municipal, par 27 voix pour et 5 contre, approuve le budget supplémentaire 2011.

CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUE CONTENTIEUX : OUEST ACCRO

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la constitution d'une provision pour risque contentieux à hauteur de 130 000 €.

BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIÈRES : ANNÉE 2010

Le Conseil municipal prend acte du bilan présenté.

FONDS DE SOLIDARITÉ DES COMMUNES DE LA RÉGION ILE DE FRANCE 2010 : RAPPORT D'UTILISATION

Le Conseil municipal prend acte du rapport présentant les actions entreprises pour l'utilisation de ce fonds.

DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE ET DE COHÉSION SOCIALE : RAPPORT SUR LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN ENTREPRISES EN 2010 ET LES MOYENS QUI Y SONT AFFECTÉS

Le Conseil municipal prend acte du rapport présentant les actions entreprises en faveur du développement social et urbain au titre de la dotation.

DEMANDE DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE 2011 À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide communautaire auprès de la CCESE relative à l'aide susceptible d'être octroyée pour la réalisation de travaux de réfection des façades de la Rue Saint Mars, de la construction d'une maison des syndicats et des travaux de voirie sur le boulevard Saint Michel et à solliciter une dérogation afin de commencer les travaux ou les acquisitions avant la notification de la subvention.

EMMAÛS HABITAT : DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT SANS PRÉFINANCEMENT RÉVISABLE LIVRET A

Le Conseil municipal, à l'unanimité, s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charge de l'emprunt et autorise Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé avec la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE SUBDÉLÉGATION DE COMPÉTENCES RELATIVES AUX TRANSPORTS ROUTIERS DES ÉLÈVES (CIRCUITS SPÉCIAUX SCOLAIRES)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la subdélégation de compétences du Département pour les circuits spéciaux scolaires, à la commune d'Etampes, sans

gestion financière, approuve le projet de convention et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

TRANSPORTS SCOLAIRES SUR CIRCUITS SPÉCIAUX ET LIGNES RÉGULIÈRES : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA CAISSE DES ECOLES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 100 000 € au bénéfice de la Caisse des écoles afin de permettre la prise en charge du montant laissé à la charge des familles au titre des transports sur les circuits spéciaux selon des modalités définies par le comité d'administration de la Caisse des écoles.

CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES ANNÉE 2011 BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'admission en non valeur des créances irrécouvrables

INDEMNITÉ DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRÉSOR

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le versement des indemnités de conseil au comptable du trésor versées au prorata de l'exercice de Messieurs HAAB et ROIGNANT.

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNE D'ETAMPES ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE POUR LA RÉALISATION D'UN PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC, DE LA VOIRIE, DES ESPACES PUBLICS AINSI QUE DES TRANSPORTS COLLECTIFS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion au groupement de commandes, la convention constitutive dudit groupement et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNE D'ETAMPES ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE RELATIF AU MARCHÉ D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX – AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la constitution d'un groupement de commandes et son adhésion, la convention constitutive dudit groupement et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

MARCHÉ D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE DES BÂTIMENTS – AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°6 AVEC LA SOCIÉTÉ DALKIA

Le Conseil municipal, par 27 voix pour et 4 contre, approuve les termes de l'avenant n°6 au contrat d'exploitation des installations de chauffage, de ventilation et de production d'eau chaude sanitaire pour les bâtiments communaux et autorise Monsieur le Maire à signer ledit document.

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNE D'ETAMPES ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE : VOEUX AUX AGENTS 2012

Le Conseil municipal, par 27 voix pour et 4 abstentions, approuve la constitution d'un groupement de commandes et son adhésion, la convention constitutive dudit groupement et autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure relative à la réalisation des vœux 2012 et à signer les documents afférents.

ACQUISITION DE PRESTATIONS DE TRANSPORT PARASCOLAIRES – SOCIOCULTURELS – SPORTIFS ET AUTRES : SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le ou les marchés relatifs à la réalisation de prestations de transport et à signer tout document s'y rapportant.

TRAVAUX DE CRÉATION D'OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT : EAUX USÉES – CHEMIN DE LA FERTÉ-ALAIS : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à constituer le dossier relatif aux travaux, à lancer la procédure et à signer le ou les marchés à l'issue des procédures administrative, autorise Monsieur le Maire à constituer le dossier de subvention auprès des partenaires susceptibles de subventionner l'opération et à solliciter une dérogation auprès desdits partenaires afin de commencer les travaux avant la notification des subventions et à signer les documents afférents.

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX : RESTRUCTURATION ET EXTENSION GYMNASSE POIRIER – SIGNATURE AVENANT N° 2 – LOT N°9 PLOMBERIE – CHAUFFAGE – VENTILATION

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la passation de l'avenant n°2 au lot n°9 dans le cadre de la restructuration et l'extension du gymnase Poirier et autorise Monsieur le Maire à ledit avenant et les documents s'y rapportant.

CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE 2007-2009 PROROGÉ : PROJET SOCIAL DU CENTRE SOCIAL SAINT-MICHEL

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet social du prochain centre social de Saint Michel et sa contribution de principe à la mise en oeuvre du CUCS, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès des différents partenaires et à signer tous les actes afférents.

CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INTERMINISTÉRIEL POUR LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le Conseil municipal, par 27 voix pour et 4 contre, approuve les projets présentés, autorise Monsieur le Maire à solliciter le fonds interministériel de prévention de la délinquance et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

SOLLICITATION DU CONSEIL RÉGIONAL D'ILE DE FRANCE : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2011 AU TITRE DU DISPOSITIF RÉGIONAL « ANIMATION SOCIALE DES QUARTIERS »

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la sollicitation de la région île de France dans le cadre de l'opération précitée et son reversement au profit de l'association porteuse : Mission Locale Sud Essonne et autorise Monsieur le Maire à signer les actes afférents.

SOUTIEN FINANCIER AU FONDS LOCAL D'AIDES AUX JEUNES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le soutien financier au fonds local d'aide aux jeunes, approuve la convention avec le conseil général et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

DÉNOMINATION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DU PLATEAU DE GUINETTE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide la proposition de dénomination du nouveau groupe scolaire : « le Petit Prince ».

CRÉATION D'UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DU PLATEAU DE GUINETTE

Le Conseil municipal, l'unanimité, approuve la création et l'ouverture du centre d'accueil périscolaire du nouveau groupe scolaire, le Petit Prince et autorise Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions et à signer tous les documents afférents.

CENTRE SOCIAL JEAN CARMET : DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter le comité départemental des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité afin de pouvoir poursuivre les activités pour l'obtention des subventions susceptibles d'être allouées et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

CENTRE SOCIAL JEAN CARMET : APPROBATION DU NOUVEAU PROJET SOCIAL 2012-2014

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet social, autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de la caisse d'allocations familiales de l'Essonne et à signer les documents afférents.

DÉPART EN RETRAITE DE DEUX DIRECTRICES D'ÉCOLE : ACHAT DE PRÉSENTS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'achat de présents pour le départ à la retraite de deux Directrices d'écoles.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise à disposition des locaux sollicités au bénéfice des services de la CCESE et autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous les actes afférents.

SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve et autorise le versement des subventions complémentaires sollicitées comme ci après :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
Etampes Natation	2 560€
Compagnie des Archers d'Etampes	1 290€
Association ODAAS « Organisation d'Aide aux Asthmatiques »	400€
Association MFR « Maison Familiale de l'Essonne Verte »	5 000€

TRANSFORMATION DU LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE DE LA VILLE D'ETAMPES EN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce projet d'évolution et prend acte que le label de pays prendra place au label de Ville.

CESSION D'UNE MAISON SITUÉE 44, RUE JEAN-BAPTISTE EYNARD

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise la cession de cette propriété pour un montant de 77000 € et autorise Monsieur le Maire à signer les actes afférents.

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME PORTANT SUR DES PARCELLES SITUÉES CHEMIN DES FOSSÉS SAINT PIERRE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification simplifiée du PLU et approuve l'application de la réglementation en vigueur relative au PLU.

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil municipal, par 23 voix pour et 4 contre, approuve la modification du PLU et approuve l'application de la réglementation en vigueur relative au PLU.

RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME : OUVERTURE DE LA CONCERTATION RELATIVE À L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT D'UNE DÉVIATION RELIANT LA RD191 AU PARC SUDESSOR

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve, conformément à la réglementation, le lancement de la concertation relative à l'opération d'aménagement de la déviation de la RD 191 au parc Sud Essor.

DÉNOMINATION DE L'ALLÉE RENÉ SUTTER

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette dénomination.

DÉNOMINATION DE LA PLACE VICTOR SCHOELCHER

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette dénomination.

DÉNOMINATION ALLÉE BORNA

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette dénomination.

SIGNATURE DE CONVENTIONS ENTRE LA SOCIÉTÉ DES EAUX DE L'ESSONNE ET LA COMMUNE D'ETAMPES RELATIVES À LA POSE DE RÉCEPTEUR DE TÉLÉ RELÈVE

Le Conseil municipal, par 27 voix pour et 4 abstentions, autorise Monsieur le Maire à signer les conventions relatives à la pose de récepteur de télé relève pour les sites retenus.

RESTRUCTURATION DU CENTRE COMMERCIAL LES FLEURETTES : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE COFINANCEMENT DES ÉTUDES AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE RESTRUCTURATION DES ESPACES COMMERCIAUX ET ARTISANAUX

Le Conseil municipal, par 27 voix pour et 4 contre, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'EPARECA pour le cofinancement relatif à une mission d'études et d'expertise juridique et foncière ainsi qu'une étude commerciale des fleurettes et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER SAINT-MICHEL : TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC DU LOT N°3

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le transfert dans son domaine public du lot de propriété et autorise Monsieur le Maire à signer les actes afférents.

OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER SAINT-MICHEL : ACQUISITION D'UN TERRAIN POUR LA CRÉATION D'UNE VOIRIE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'acquisition de la propriété citée auprès de la société CODOPROM dès qu'elle en aura elle-même pris possession et autorise Monsieur le Maire à signer les actes afférents.

AUTORISATION DE TRAVAUX : 125, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer les autorisations relatives à ces travaux et à signer tous les documents s'y rapportant.

AUTORISATION DE TRAVAUX : AVENUE ANDRÉ GAUTIER – MAISON DES SYNDICATS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer les autorisations relatives à ces travaux et à signer tous les documents s'y rapportant

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE LA NAPPE DE BEAUCE ET DE SES MILIEUX AQUATIQUES ASSOCIÉS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet sous réserve de et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SURVEILLANCE ET D'INTERVENTION FONCIÈRE ENTRE LA SAFER ET LA COMMUNE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de surveillance et d'intervention foncière entre la SAFER et la commune en vue de protéger les espaces naturels et ruraux du territoire communal et à signer tous les documents afférents.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification du tableau des effectifs

POINT D'INFORMATION : PLAN CANICULE 2011

Le Conseil municipal prend acte du point présenté.

Séance levée à 1 h 30